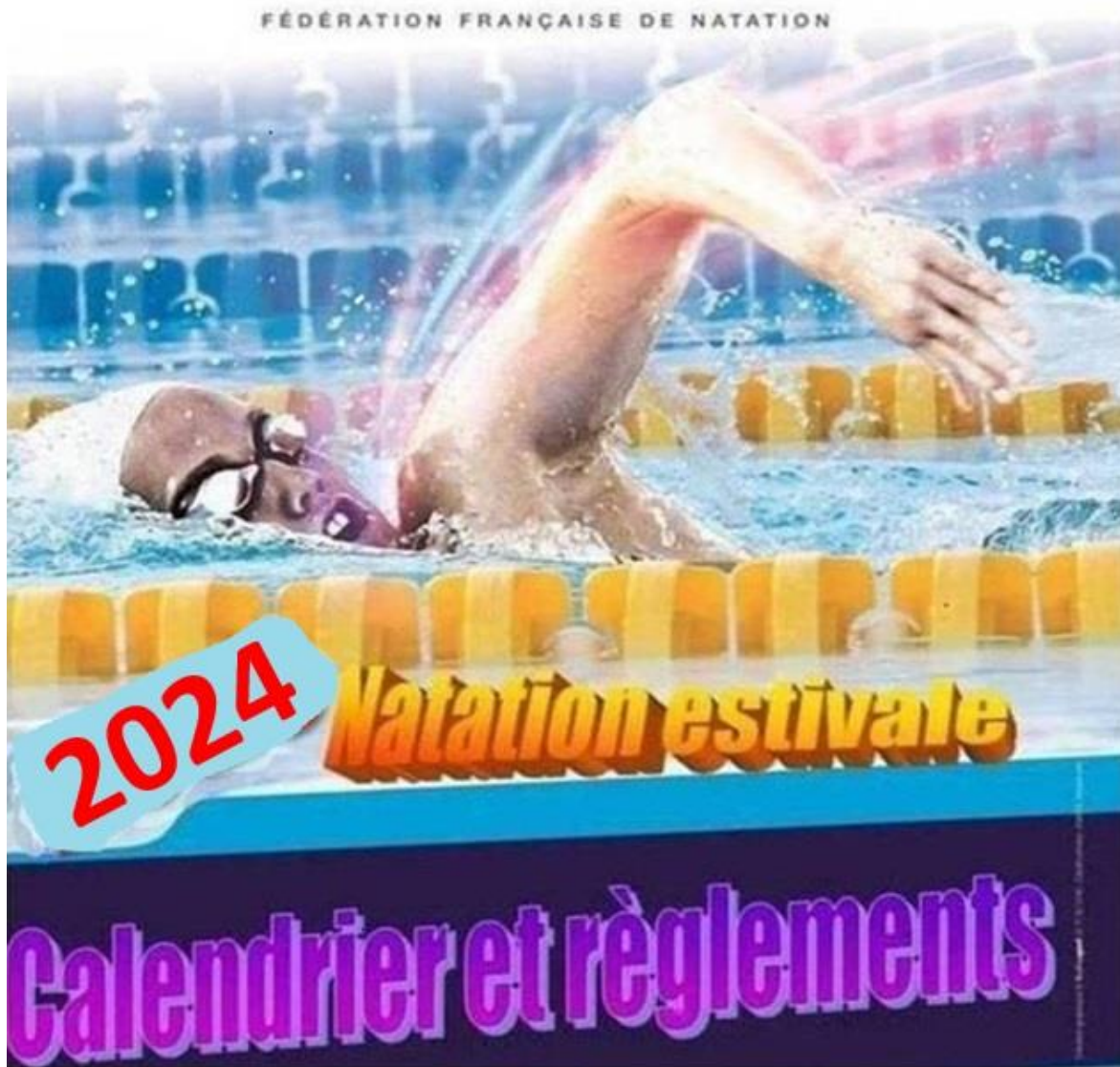


Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques



Saison 2024 (du 1^{er} juin au 31 août 2024)				
Catégories				
	Avenirs	Benjamins	Juniors	Seniors
DAMES	11 ans et moins	12 et 13 ans	14 à 18 ans	19 ans et plus
	2013 et après	2012 2011	2010 2009 2008 2007 2006	2005 et avant
MESSIEURS	11 ans et moins	12 et 13 ans	14 à 18 ans	19 ans et plus
	2013 et après	2012 2011	2010 2009 2008 2007 2006	2005 et avant

La réforme du Sauv’Nage

Dans un contexte d’optimisation de l’apprentissage de la natation et notamment d’harmonisation des tests ayant vocation à évaluer le savoir nager sécuritaire, le Sauv’Nage est remplacé par le « Savoir Nager en Sécurité » depuis le 1^{er} septembre 2023.

Ce test du Savoir Nager en Sécurité garde les mêmes prérogatives que le Sauv’Nage, à savoir attester la compétence d’un pratiquant à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé.

Il est obligatoire pour les nageurs catégories Avenirs souhaitant participer aux compétitions fédérales.

Qu’est-ce qui change ?

- L’évaluation de ce test est différente de celle du Sauv’Nage (bien qu’elle présente des similitudes) et se déroule en deux parties : un parcours et une vérification des connaissances (le test en détail est consultable en cliquant ici : https://abcnatation.fr/files/club020640000/up/ENF/Descriptif_test_Savoir_Nager_en_Securite.pdf)

- Il n’est plus possible de saisir des Sauv’Nages sur extraNat, ni des « Savoir Nager en Sécurité ». La saisie de ce nouveau test, ainsi que la délivrance des attestations de réussite, se font exclusivement sur le site dédié du Ministère des Sports : <https://aisanceaquatique.fr/preventiondesnoyades/intervenant/>
Il est donc indispensable que chaque éducateur sportif s’enregistre sur cette plateforme du Ministère des Sports.

Qui peut délivrer ce test du Savoir Nager en Sécurité ?

Toutes personnes disposant d’un diplôme d’état conférant la prérogative de l’enseignement de la natation et titulaire d’une carte professionnelle à jour.

Les tutos dédiés à l’utilisation du site (enregistrement des éducateurs, saisie d’une session Savoir Nager en Sécurité) sont disponibles ci-dessous :

- https://abcnatation.fr/files/club-020640000/up/ENF/Tuto_inscription_plateforme_ministerielle.pdf
- https://abcnatation.fr/files/club-020640000/up/ENF/Tuto_utilisation_plateforme_ministerielle.pdf

La note de la FFN concernant l’entrée en vigueur du « Savoir Nager en Sécurité » : https://abcnatation.fr/files/club020640000/up/ENF/Note_FFN_entree_en_vigueur_du_Savoir_Nager_en_Securite.pdf

La fiche d’évaluation du Savoir Nager en Sécurité : https://abcnatation.fr/files/club020640000/up/ENF/Fiche_evaluation_SNS.zip

Calendrier 2024

DATES	COMPÉTITIONS	LIEUX	CATÉGORIES
16-juin	Critériums départementaux (annuels)	Mauléon	Juniors/Seniors + Benjamins
29 juin	Meeting Sprint de Serres-Castet	Serres-Castet	Toutes Catégories
7-juillet	1 ^{ère} Journée Qualificative (JOQUA 1)	Saint-Palais	Toutes Catégories
14-juillet	Meeting LNA	Neuville-de-Poitou	Toutes Catégories
21-juillet	Interclubs Toutes Catégories	Mauléon	Toutes Catégories
28-juillet	2 ^{ème} Journée Qualificative (JOQUA 2)	Hasparren	Toutes Catégories
4-août	Meeting LNA Open Nageur Complet	Serres-Castet	Toutes Catégories
10 et 11-août	Championnats Départementaux	Bidache et Cambo	Toutes Catégories
16 au 18-août	Championnats Régionaux	Bazas	Toutes Catégories
23-août	Finale nationale des Interclubs	Garazi	Toutes Catégories
23 au 25-août	Critérium National	Garazi	Juniors / Seniors
29-août	Meeting ½ fond	Serres-Castet	Toutes Catégories
31-août	Coupe Inter-territoires	Langon	Toutes Catégories

Pass'Sports de l'Eau

Déplacements du CD64 au sein des clubs, se référer à la charte de l'ENF

Formation Officiels

Formations en visioconférence (soirée 20h), les clubs seront informés pour les modalités d'inscription de leurs officiels.

	CRITÉRIUMS DÉPARTEMENTAUX			6X25m Chrono manuel
	Dimanche 16 juin 2024 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h30 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRÈS-MIDI OP 14h – DE 14h45			MAULÉON
	JUNIORS / SENIORS / BENJAMINS 2005 et avant / 2006 / 2007 / 2008 / 2009 / 2010 / 2011 / 2012			
	Droits d'engagement : Gratuits			
	INFORMATIQUE : CD 64 Date limite des engagements sur extranat.fr : mercredi 12 juin 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits sur tdoyhenard@orange.fr vendredi 14 juin avant 12h			

► **Préambule** : cette compétition est qualificative pour les Championnats régionaux et le Critérium national

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements** :

50 / 100 / 200 / 400 / 800 / 1500 NL (au besoin, les séries de ½ fond seront doublées)

50 / 100 / 200 Papillon, Dos, Brasse

200 4N et 400 4N

Un nageur peut participer à deux épreuves par réunion en plus des 50m.

Programme

1^{ère} réunion : Dimanche 16 juin 2024 OP : 8h30 – DE : 9h30	2^{ème} réunion : Dimanche 16 juin 2024 OP : 14h – DE : 14h45
1 – 100 NL Dames et Messieurs	10 – 200 NL Dames et Messieurs
2 – 50 Dos Dames et Messieurs	11 – 50 Papillon Dames et Messieurs
3 – 100 Brasse Dames et Messieurs	12 – 100 Dos Dames et Messieurs
4 – 200 4N Dames et Messieurs	13 – 200 Brasse Dames et Messieurs
5 – 400 NL Dames et Messieurs	14 – 400 4N Dames et Messieurs
6 – 200 Dos Dames et Messieurs	15 – 50 NL Dames et Messieurs
7 – 50 Brasse Dames et Messieurs	16 – 100 Papillon Dames et Messieurs
8 – 200 Papillon Dames et Messieurs	17 – 1500 NL Dames et Messieurs
9 – 800 NL Dames et Messieurs	

► **Jury et officiels** : selon les règles du CD 64.

	Meeting de SERRES-CASTET OPEN			5X25m Chrono manuel
	Samedi 29 juin 2024 1 ^{ère} réunion : APRÈS-MIDI OP 13h30 – DE 14h30		SERRES-CASTET	
	Toutes Catégories			
	Droits d'engagement : Gratuits			
	INFORMATIQUE : Serres-Castet Date limite des engagements sur extranat.fr : mercredi 26 juin 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits vendredi 28 juin avant 12h			

► **Préambule** : cette compétition est de type animation, organisée sous le contrôle du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques suivant les règlements de la Fédération Française de Natation.

Nageurs licenciés FFN saison 2024 sans restriction géographique

Tout club est tenu de fournir au minimum un officiel pour 10 nageurs engagés afin de réunir un jury en accord avec les règlements FFN.

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements :**

50 et 100 m Papillon, 50 et 100 m Dos, 50 et 100 m Brasse, 50 et 100 m Nage Libre, 100 4N.

Un nageur ne peut pas participer à plus de quatre épreuves individuelles.

► **Récompenses**

Challenge 50 m : addition des points à la table de cotation sur les performances réalisées sur 50m.

Récompenses : Les podiums individuels par catégorie (Avenirs / Benjamins / Minimes / Cadets / J5 et seniors), les trois premières dames et les trois messieurs seront récompensés.

Challenge 100 m : addition des points à la table de cotation sur les 100m

Récompenses : Les podiums individuels par catégorie (Avenirs / Benjamins / Minimes / Cadets / J5 et seniors), les trois premières dames et les trois messieurs seront récompensés.

Programme

1^{ère} réunion : Samedi 29 juin 2024 OP : 13h30 – DE : 14h30
1 - 100 m Nage Libre 2 - 50 m Dos 3 - 100 m Brasse 4 - 50 m Papillon 5 - 100 m Dos 6 - 50 m Nage Libre 7 - 100 m Papillon 8 - 50 m Brasse 9 - 100 m 4 Nages

► **Jury et officiels** : chaque club participant est tenu de fournir au moins deux officiels.

	1^{ère} JOURNÉE QUALIFICATIVE			5X25m Chrono manuel
	Dimanche 7 juillet 2024 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h45 – DE 9h45 2 ^{ème} réunion : APRÈS-MIDI OP 13h30 – DE 14h15		SAINT-PALAIS	
	TOUTES CATÉGORIES			
	Droits d'engagement : selon les tarifs du CD 64 votés lors de l'AG annuelle			
	INFORMATIQUE : CD 64 Date limite des engagements sur extranat.fr : mercredi 3 juillet 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits sur tdoyenard@orange.fr vendredi 5 juillet avant 12h			

► **Préambule** : cette compétition est qualificative pour les Championnats régionaux et le Critérium national

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements :**

50 / 100 / 200 / 400 NL
50 / 100 / 200 Dos, Brasse
50 / 100 Papillon
100 4N et 200 4N

Un nageur peut participer à deux épreuves par réunion en plus des 50m.

Programme

1^{ère} réunion : Dimanche 7 juillet 2024 OP : 8h45 – DE : 9h45	2^{ème} réunion : Dimanche 7 juillet 2024 OP : 13h30 – DE : 14h15
1 – 200 4N Dames et Messieurs	8 – 100 Dos Dames et Messieurs
2 – 200 NL Dames et Messieurs	9 – 100 NL Dames et Messieurs
3 – 50 Dos Dames et Messieurs	10 – 200 Brasse Dames et Messieurs
4 – 100 Brasse Dames et Messieurs	11 – 50 Papillon Dames et Messieurs
5 – 100 Papillon Dames et Messieurs	12 – 200 Dos Dames et Messieurs
6 – 50 NL Dames et Messieurs	13 – 50 Brasse Dames et Messieurs
7 – 100 4N Dames et Messieurs	14 – 400 NL Dames et Messieurs

► **Jury et officiels** : selon les règles du CD 64.

	2^{ème} JOURNÉE QUALIFICATIVE			5X25m Chrono manuel
	Dimanche 28 juillet 2024 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h45 – DE 9h45 2 ^{ème} réunion : APRÈS-MIDI OP 13h30 – DE 14h15		HASPARREN	
	TOUTES CATÉGORIES			
	Droits d'engagement : selon les tarifs du CD 64 votés lors de l'AG annuelle			
	INFORMATIQUE : CD 64 Date limite des engagements sur extranat.fr : mercredi 24 juillet 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits sur tdoyenard@orange.fr vendredi 26 juillet avant 12h			

► **Préambule** : cette compétition est qualificative pour les Championnats régionaux et le Critérium national

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements** :

50 / 100 / 200 / 400 NL
50 / 100 / 200 Dos, Brasse
50 / 100 Papillon
100 4N et 200 4N

Un nageur peut participer à deux épreuves par réunion en plus des 50m.

Programme

1^{ère} réunion : Dimanche 28 juillet 2024 OP : 8h45 – DE : 9h45	2^{ème} réunion : Dimanche 28 juillet 2024 OP : 13h30 – DE : 14h15
1 – 200 4N Dames et Messieurs	8 – 100 Dos Dames et Messieurs
2 – 200 NL Dames et Messieurs	9 – 100 NL Dames et Messieurs
3 – 50 Dos Dames et Messieurs	10 – 200 Brasse Dames et Messieurs
4 – 100 Brasse Dames et Messieurs	11 – 50 Papillon Dames et Messieurs
5 – 100 Papillon Dames et Messieurs	12 – 200 Dos Dames et Messieurs
6 – 50 NL Dames et Messieurs	13 – 50 Brasse Dames et Messieurs
7 – 100 4N Dames et Messieurs	14 – 400 NL Dames et Messieurs

► **Jury et officiels** : selon les règles du CD 64.

	CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 1^{ère} Journée		4X25m Chrono manuel
	Samedi 10 Août 2024 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 08h45 – DE 9h45 2 ^{ème} réunion : APRÈS-MIDI OP 13h30 – DE 14h15		BIDACHE
	TOUTES CATÉGORIES		
	Droits d'engagement : selon tarif financier AG-64 Les engagements aux épreuves du biathlon sont gratuits		
	INFORMATIQUE : CD 64 Date limite des engagements sur extranat.fr : mercredi 7 août 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits sur tdoehenard@orange.fr vendredi 9 août avant 12h		

► **Préambule** : cette compétition est organisée sous le contrôle du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques suivant les règlements de la Fédération Française de Natation **sur 2 journées**.
Peuvent participer à cette journée les nageurs de natation estivale régulièrement licenciés pour la saison 2024.

Le Savoir Nager en Sécurité est obligatoire pour les nageurs catégorie Avenir.

Afin de préserver l'équité sportive, les nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle » ne sont pas autorisés à nager.

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements :**

Matin : 200 m Dos, 50 m Brasse, 100 m Nage Libre. Dames et messieurs

Après-midi : 50m Dos, 200 m 4 nages, 200 m Nage Libre. Dames et messieurs

Epreuves de 50 m

Les épreuves sont ouvertes « toutes catégories »

Un nageur peut participer aux 4 épreuves de 50 mètres. Sera déclaré « champion départemental » des épreuves de 50 mètres, le nageur qui aura obtenu le plus grand total de points portant sur les 4 épreuves de 50 m du programme. (Table de cotation FFN)

Autres épreuves

Classement sur les épreuves du biathlon par addition des temps

Benjamins et Avenirs (200 NL et 100 4N)

Un nageur Benjamins peut participer à cinq épreuves supplémentaires maximum hors challenge pendant toute la durée du championnat. Les épreuves de 100 et 200 mètres sont ouvertes.

Un nageur Avenirs peut participer à quatre épreuves supplémentaires maximum hors challenge pendant toute la durée du championnat. Les épreuves de 100 mètres sont ouvertes.

En plus des 4 épreuves de 50 m, les nageurs Juniors et plus pourront participer à six épreuves individuelles sur 100, 200, 400 m. 5 challenges sont proposés, l'addition des points sera prise en compte pour le classement décernant le titre de champion départemental par catégorie.

- Challenge 4 Nages : 100 mètres et 200 mètres x4N
- Challenge Dos : 100 mètres et 200 mètres
- Challenge Brasse : 100 mètres et 200 mètres
- Challenge Papillon : 100 mètres
- Challenge Nage Libre : 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres

► **Récompenses :**

Les trois premiers seront récompensés

Biathlon classement par année d'âge, Avenirs – Benjamins.

Epreuves de 50 mètres classement par année d'âge Avenirs - Benjamins et Juniors/Seniors confondus

Challenges : 4N – Dos Brasse Papillon Nage Libre Juniors/Seniors confondus

	CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 2^{ème} Journée			5X25m Chrono manuel
	Dimanche 11 Août 2024 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h45 – DE 9h45 2 ^{ème} réunion : APRÈS-MIDI OP 13h45 – DE 14h45		CAMBO	
	TOUTES CATÉGORIES			
	Droits d'engagement : selon tarif financier AG-64 Les engagements aux épreuves du biathlon sont gratuits			
	INFORMATIQUE : CD 64 Date limite des engagements sur extranat.fr : mercredi 7 août 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits sur tdoehenard@orange.fr vendredi 9 août avant 12h			

► **Préambule** : cette compétition est organisée sous le contrôle du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques suivant les règlements de la Fédération Française de Natation sur 2 journées.
Peuvent participer à cette journée les nageurs de natation estivale régulièrement licenciés pour la saison 2024.

Le Savoir Nager en Sécurité est obligatoire pour les nageurs catégorie Avenir.

Afin de préserver l'équité sportive, les nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle » ne sont pas autorisés à nager.

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements :**

Matin : 100 m 4 nages, 400 m Nage libre, 100 m Brasse, 50 m Papillon. Dames et messieurs

Après-midi : 50m Nage Libre, 100 m Dos, 200 m Brasse, 100m Papillon Dames et messieurs

Epreuves de 50 m

Les épreuves sont ouvertes « toutes catégories »

Un nageur peut participer aux 4 épreuves de 50 mètres. Sera déclaré « champion départemental » des épreuves de 50 mètres, le nageur qui aura obtenu le plus grand total de points portant sur les 4 épreuves de 50 m du programme. (Table de cotation FFN)

Autres épreuves

Classement sur les épreuves du biathlon par addition des temps

Benjamins et Avenirs (200 m NL et 100 m x4N)

Un nageur Benjamins peut participer à cinq épreuves supplémentaires maximum hors challenge pendant toute la durée du championnat. Les épreuves de 100 et 200 mètres sont ouvertes.

Un nageur Avenir peut participer à quatre épreuves supplémentaires maximum hors challenge pendant toute la durée du championnat. Les épreuves de 100 mètres sont ouvertes.

En plus des 4 épreuves de 50 m, les nageurs juniors et plus pourront participer à six épreuves individuelles sur 100, 200, 400 m. 5 challenges sont proposés, l'addition des points sera prise en compte pour le classement décernant le titre de champion départemental par catégorie.

- Challenge 4 Nages : 100 mètres et 200 mètres x4N
- Challenge Dos : 100 mètres et 200 mètres
- Challenge Brasse : 100 mètres et 200 mètres
- Challenge Papillon : 100 mètres
- Challenge Nage Libre : 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres

► **Récompenses:**

Les trois premiers seront récompensés

Biathlon classement par année d'âge, Avenirs – Benjamins.

Epreuves de 50 mètres classement par année d'âge Avenirs - Benjamins et Juniors/séniors confondus

Challenges : 4N – Dos – Brasse – Papillon - Nage Libre Juniors/séniors confondus

ANNEXES

► Officiels

Tout club est tenu de fournir au minimum un officiel pour 10 nageurs engagés afin de réunir un jury en accord avec les règlements FFN (à titre exceptionnel, les clubs qui n'ont pas d'officiels FFN devront subvenir au bon déroulement de la compétition (secrétariat, chambre d'appel) *sous peine d'une amende de 50 euros par personne non présente.*

► 1^{ère} journée

1 ^{ère} réunion : Samedi 10 août 2024 OP : 8h30– DE : 9h30	2 ^{ème} réunion : Samedi 10 août 2024 OP : 14h – DE : 14h45
1 – 200 Dos Dames et Messieurs 2 – 50 Brasse Dames et Messieurs 3 – 100 NL Dames et Messieurs	4 – 50 Dos Dames et Messieurs 5 – 200 4N Dames et Messieurs 6 – 200 NL Dames et Messieurs (1 ^{ères} séries doublées si besoin)

► 2^{ème} journée

1 ^{ère} réunion : Dimanche 11 août 2024 OP : 8h30 – DE : 9h30	2 ^{ème} réunion : Dimanche 11 août 2024 OP : 14h – DE : 14h45
7 – 100 4N Dames et Messieurs 8 – 400 NL Dames et Messieurs 9 – 100 Brasse Dames et Messieurs 10 – 50 Papillon Dames et Messieurs	11 – 50 NL Dames et Messieurs 12 – 100 Dos Dames et Messieurs 13 – 200 Brasse Dames et Messieurs 14 – 100 Papillon Dames et Messieurs

Podiums

	Avenirs F 2013 et après	Avenirs G 2013 et après	Benjamines 2012 / 2011	Benjamins 2012 / 2011	
Biathlon	X	X	X	X	Les 5 premiers

Podiums

	Avenirs F 2013 et après	Avenirs G 2013 et après	Benjamines 2012 / 2011	Benjamins 2012 / 2011	Juniors F 2010 et avant	Juniors G 2010 et avant
Challenge 50m	X	X	X	X	X	X
Challenge 4N			X	X	X	X
Challenge Dos			X	X	X	X
Challenge Brasse			X	X	X	X
Challenge Pap			X	X	X	X
Challenge NL			X	X	X	X

	Meeting ½ Fond - OPEN			5X25m Chrono manuel
	Jeudi 29 août 2024 Réunion : APRÈS-MIDI OP 17h – DE 17h45		SERRES-CASTET	
	BENJAMINS F&G - JUNIORS F&G - SENIORS F&G			
	Droits d'engagement : Gratuits			
	INFORMATIQUE : Serres-Castet Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 27 août 2024 avant 23h59 Date limite des forfaits mercredi 28 août avant 12h			

► **Préambule** : cette compétition est de type animation, organisée sous le contrôle du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques suivant les règlements de la Fédération Française de Natation. Peuvent participer à cette journée **les nageurs de natation estivale** régulièrement licenciés pour la saison 2024 (manifestation ouverte à tous les clubs de la Nouvelle-Aquitaine).

► **Détail des épreuves et nombre d'engagements :**

EPREUVES : / 800 et 1500NL – 400X4 N – 200 PAP
EPREUVES d'encadrement : 50 mètres NL-BRASSE –DOS -PAP

Les épreuves seront nagées classement au temps.
Chaque nageur peut participer à trois épreuves par réunion en plus des 50 mètres.

Chaque nageur peut participer à deux épreuves ½ fond (800/1500/400x4n/200 Pap) en plus de deux 50 mètres.

L'organisateur se réserve le droit après consultation des clubs de modifier l'ordre des nages.

Programme

1^{ère} réunion : Jeudi 29 août 2024 OP : 17h – DE : 17h45
1– 800 NL Dames
2 – 1500 NL Messieurs
3 – 50 NL Dames et Messieurs
4 – 200 Papillon Dames et Messieurs
5 – 50 Dos Dames et Messieurs
6– 400 4N Dames et Messieurs
7 – 50 Brasse Dames et Messieurs
8 – 50 Papillon Dames et Messieurs
9 – 800 NL Messieurs
10 – 1500 NL Dames

► **Jury et officiels** : selon les règles du CD 64.



Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques de Natation
Centre Nelson Paillou
2 Allée des Platanes
64100 BAYONNE
06 80 43 77 83